

# FAITES TRAVAILLER VOTRE CELI À VOTRE AVANTAGE



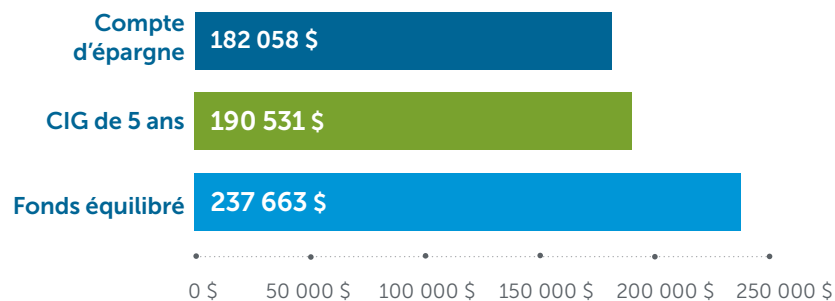
## Atteignez-vous votre objectif?

Le compte d'épargne libre d'impôt (CELI) est le compte d'épargne et de retraite le plus populaire. Plus de 69 % des ménages canadiens en détiennent un<sup>1</sup>. Sa flexibilité est l'une des raisons de sa popularité : vous pouvez épargner pour une multitude d'objectifs différents tels que l'achat d'une voiture, les vacances, la rénovation d'une maison et même la retraite.

La caractéristique la plus intéressante d'un CELI est que tout ce que vous gagnez, notamment les gains en capital, est non imposable! Une bonne stratégie de placement pour votre CELI peut vous aider à atteindre votre objectif.

## Trouvez la bonne stratégie de placement pour votre CELI

En 2024, la cotisation maximale cumulative à un CELI est de 95 000 \$<sup>2</sup>. Nous avons utilisé ce montant comme point de départ en présumant que la limite de cotisation annuelle se maintiendrait à 7 000 \$<sup>3</sup> sur 10 ans afin d'examiner les trois scénarios suivants : compte d'épargne, contrat à intérêt garanti (CIG) de 5 ans et fonds équilibré (combinaison d'actions et d'obligations canadiennes)<sup>4</sup>. Résultat : Selon les taux de rendement annualisés des 10 dernières années, le scénario du fonds équilibré a une croissance plus élevée que celle des deux autres.



Si l'objectif d'épargne pour votre CELI est la croissance à long terme, les portefeuilles FPG Emblème de l'Empire Vie peuvent vous fournir une combinaison d'actions et d'obligations qui vous aidera à atteindre votre objectif.

<sup>1</sup> Banque de Montréal, BMO, « Compte d'épargne libre d'impôt (CELI) ». [En ligne], le 18 décembre 2023. [https://www.bmo.com/principal/particuliers/investissements/celi/]. Consulté le 18 décembre 2023.

Assurance et placements

Avec simplicité, rapidité et facilité<sup>MD</sup>



## Info-éclair sur le CELI :

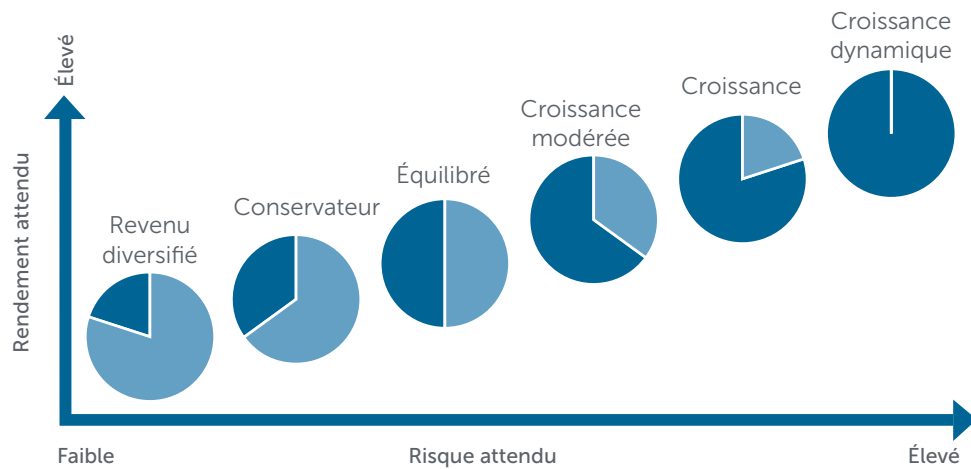
- Le revenu de placement et la croissance des placements sont exempts d'impôt, même au retrait.
- Les sommes peuvent être retirées en tout temps et à toutes fins sans retenue d'impôt.
- Les retraits peuvent être déposés de nouveau dans votre CELI l'année suivante.
- Les cotisations ne sont pas déductibles aux fins de la déclaration de revenus.
- Les retraits d'un CELI n'ont aucune incidence sur votre admissibilité aux prestations telles que la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti, l'Allocation canadienne pour enfants et le crédit pour la TPS.
- Les fonds de placement garanti (FPG) de l'Empire Vie, qui incluent les **portefeuilles FPG Emblème**, sont des placements admissibles à un CELI.



# Faites travailler votre CELI : portefeuilles FPG Emblème

Les **portefeuilles FPG Emblème** de l'Empire Vie sont une solution de placement qui pourrait convenir à votre CELI. En une seule décision, vous avez accès à un portefeuille géré professionnellement tout en simplifiant et en diversifiant vos placements. Le fonds sous-jacent de chaque portefeuille investit principalement dans une composition stratégique d'actions et de titres à revenu fixe, tout en réduisant le risque au minimum. Nous offrons dix portefeuilles gérés : leur niveau de risque varie de conservateur à dynamique. Vous en trouverez donc un qui correspond à votre tolérance au risque, à votre horizon temporel et à vos objectifs de placement.

## Portefeuilles FPG Emblème Empire Vie



### Portefeuilles FPG Emblème Empire Vie

| Composition cible de l'actif du fonds sous-jacent | Revenu diversifié | Conservateur | Équilibré | Croissance modérée | Croissance | Croissance dynamique |
|---|-------------------|--------------|-----------|--------------------|------------|----------------------|
| <b>Titres à revenu fixe</b>                       | 80 %              | 65 %         | 50 %      | 35 %               | 20 %       | —                    |
| <b>Actions</b>                                    | 20 %              | 35 %         | 50 %      | 65 %               | 80 %       | 100 %                |

## Emblème : cinq raisons d'investir



### 1. Diversification instantanée

Diversifiez vos placements dans différentes catégories d'actifs en une seule décision.



### 2. Approche de placement

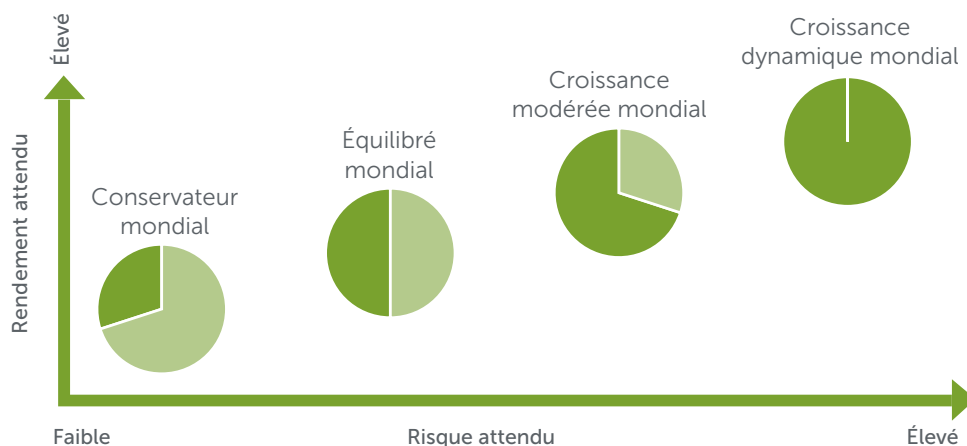
Nous gérons les portefeuilles en nous concentrant sur les titres de grande qualité dont les valorisations sont attrayantes et en mettant l'accent sur la préservation du capital.



### 3. Gestion tactique de l'actif

Nous surveillons la composition de l'actif, puis l'ajustons en fonction de l'évolution des conditions du marché.

## Portefeuilles FPG Emblème Empire Vie – placements mondiaux



### Portefeuilles FPG Emblème Empire Vie – placements mondiaux

| Composition cible de l'actif du fonds sous-jacent | Conservateur mondial | Équilibré mondial | Croissance modérée mondiale | Croissance dynamique mondiale |
|---|----------------------|-------------------|-----------------------------|-------------------------------|
| <b>Titres à revenu fixe</b>                       | 70 %                 | 50 %              | 30 %                        | —                             |
| <b>Actions</b>                                    | 30 %                 | 50 %              | 70 %                        | 100 %                         |



#### 4. Transparence

Chaque fonds sous-jacent investit directement dans les titres afin que vous sachiez toujours où va votre argent.



#### 5. Précieuses garanties sur les prestations

Les portefeuilles FPG Emblème sont des fonds distincts. À ce titre, ils offrent de précieuses garanties sur les prestations à l'échéance et au décès qui contribuent à protéger vos placements.



Pour faire bénéficier votre CELI d'un portefeuille FPG Emblème, parlez à votre conseiller ou à votre conseillère ou encore visitez le [www.empire.ca](http://www.empire.ca).

## L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est  
Kingston, ON K7L 3A8

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie (Empire Vie) est une société fièrement canadienne en activité depuis 1923. Elle offre une gamme de produits individuels et collectifs d'assurance vie et maladie, ainsi que des produits de placement et de retraite.

Sa mission est d'aider les Canadiennes et les Canadiens à obtenir avec simplicité, rapidité et facilité les produits et les services dont ils ont besoin pour se constituer un patrimoine, générer un revenu et atteindre la sécurité financière.

Suivez l'Empire Vie sur les réseaux sociaux avec l'identifiant @EmpireVie ou visitez [empire.ca](http://empire.ca) pour obtenir de l'information additionnelle, y compris ses notes courantes et ses résultats financiers.

<sup>2</sup> La limite de cotisation de 95 000 \$ suppose qu'aucune cotisation n'a été versée auparavant.

<sup>3</sup> Vous devrez payer 1 % en impôts par mois sur le montant excédentaire tant que vous dépasserez la limite de cotisation annuelle.

<sup>4</sup> Source : Morningstar Research Inc. Les rendements sur 10 ans sont des rendements annuels composés et se terminent le 30 novembre 2023; la combinaison à 50 % de l'indice composé S&P/TSX (rendement total) et à 50 % de l'indice obligataire universel FTSE TMX Canada (4,73 %) est une approximation pour un mandat de fonds équilibrés; CIG de 5 ans (1,87 %); les bons du Trésor canadien (1,28 %) sont une approximation pour le compte d'épargne canadien.

L'information présentée dans ce document est fournie à titre indicatif seulement et ne doit pas être interprétée comme constituant des conseils juridiques, fiscaux, financiers ou professionnels. L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie décline toute responsabilité quant à l'utilisation ou à la mauvaise utilisation de cette information, ainsi qu'aux omissions relatives à l'information présentée dans ce document. Veuillez consulter un professionnel avant de prendre une quelconque décision.

Les portefeuilles FPG Emblème Empire Vie investissent principalement dans des parts de fonds communs de placement Empire Vie. Le prospectus simplifié et d'autres renseignements sur chacun des fonds communs de placement sous-jacents sont accessibles sur le site de SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com) ou au [www.placementsempirevie.ca](http://www.placementsempirevie.ca). Placements Empire Vie Inc. est le gestionnaire de portefeuille de certains fonds distincts de l'Empire Vie. Placements Empire Vie Inc. est une filiale en propriété exclusive de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

La brochure documentaire du produit considéré décrit les principales caractéristiques de chaque contrat individuel à capital variable. **Tout montant affecté à un fonds distinct est placé aux risques du titulaire du contrat, et la valeur du placement peut augmenter ou diminuer.** Veuillez lire la brochure documentaire, le contrat et l'aperçu du fonds avant d'investir. Le rendement passé ne garantit pas les résultats futurs.

<sup>MD</sup> Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Assurance et placements – Avec simplicité, rapidité et facilité<sup>MD</sup>

[empire.ca](http://empire.ca) [info@empire.ca](mailto:info@empire.ca) 1 877 548-1881

